

MOT DE LA MAIRESSE – Avril 2016

Chers dionysiennes et dionysiens,

Le vrai printemps est à nos portes, nous sommes tous impatients de retrouver un peu de chaleur et déjà les premières fleurs de la saison veulent sortir malgré le froid des derniers jours. Ce début de printemps a tout de même fait le bonheur de nos acériculteurs, les produits d'érable seront en abondance et la qualité au rendez-vous. Réjouissons-nous et profitons-en.

L'arrivée du beau temps et des activités extérieures m'amènent à revenir sur un sujet qui me tient à cœur. En décembre dernier, je vous parlais de la problématique que nous avons avec plusieurs propriétaires de chiens qui laissent leur animal en liberté hors de leur terrain. Je vous rappelle que nous avons une réglementation qui oblige tous les propriétaires de chiens à se procurer une médaille afin d'enregistrer leur animal. Les propriétaires ont également l'obligation d'être en contrôle de leur animal ce qui veut dire que dès qu'il est à l'extérieur de la maison, le chien doit être retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir du terrain. Parmi ses obligations, le propriétaire doit ramasser les excréments de son animal peut importe qu'ils soient sur son terrain privé, sur le terrain d'un autre citoyen ou sur un espace public. Vous trouverez dans les pages qui suivent un extrait de ce règlement et les obligations qui s'y rattachent. Comme déjà mentionné, le conseil municipal a la volonté ferme de faire respecter cette réglementation et à faire appliquer au besoin les amendes pouvant aller de 100\$ à 2000\$ selon la gravité et la récidive. Je remercie à l'avance tous les propriétaires de chiens de vous assurer d'être conforme et je rappelle que ces mesures ont pour premiers objectifs de bien vivre ensemble dans le respect de tous et d'assurer la sécurité des citoyens.

Le 10 mars dernier, se tenait un 5 à 7 pour le 10^{ème} anniversaire de l'Association des gens d'affaires Dionysiens (AGAD). Déjà dix ans que se formait ce bel organisme qui a su au fil des ans apporter sa contribution pour encourager l'achat local et faire rayonner les gens d'affaires localement et dans les municipalités environnantes. Quelques jours après cet événement, le 17 mars, le député de Borduas Monsieur Simon Jolin-Barrette, prononçait une déclaration à l'Assemblée nationale afin de souligner cet anniversaire et féliciter l'AGAD pour sa contribution au développement économique de Saint-Denis-sur-Richelieu. Félicitations et merci à la présidente Madame Douce Labelle ainsi qu'aux administrateurs actuels et passés. Longue vie à l'AGAD!

Parlant de gens d'affaires, c'est toujours une bonne nouvelle de voir un nouvel établissement qui ouvre ses portes. Tout d'abord, un nouveau restaurant s'ajoute aux bonnes tables de Saint-Denis, soit la pizzeria *Resto Pub Le Patriote* qui est ouvert depuis quelques jours. Félicitations et bon succès à toute l'équipe! Autre bonne nouvelle, vous l'aurez probablement remarqué, des travaux de construction ont également débuté sur le chemin des Patriotes où se trouvera le nouveau site de la *Pharmacie Désilets et Desmarais*. Un local plus grand, des places de stationnements, ne sont que quelques exemples des améliorations qui seront au rendez-vous. Merci et félicitations à nos pharmaciens propriétaires, Caroline et Philippe, qui ont toujours à cœur de nous offrir des services à dimension humaine. Également, un nouveau local a ouvert ses portes pour la *Clinique de Physiothérapie des Patriotes*, félicitations à Madame Marie-France Dubois qui en a profité pour élargir les services offerts par sa clinique. En terminant, je tiens à féliciter Madame Caroline Colin et souligner le travail des derniers mois pour l'ouverture de la résidence le *Manoir des Patriotes*, anciennement la *Résidence le Soleil*. Je lui souhaite la meilleure des chances et beaucoup de succès! Je parle ce mois-ci des nouveautés mais il ne faut surtout pas oublier tous ceux qui ont pignon sur rue depuis de nombreuses années et qui enrichissent notre quotidien. Nous sommes chanceux d'avoir à Saint-Denis un tel choix de services. Nous n'avons qu'à consulter le contenu du bottin de l'AGAD pour en réaliser l'importance. Merci à tous d'être là et de nous servir quotidiennement.

Au moment d'aller en impression, la soirée de reconnaissance des bénévoles du 14 avril n'avait pas encore eu lieu. Ne pouvant être présente lors de cette soirée, je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles des organismes Dionysiens pour leur dévouement et leur fidélité. Chacun de vous fait une différence et les activités organisées par les organismes font de Saint-Denis une municipalité vivante et dynamique qui fait l'envie de beaucoup de municipalités. Un grand merci à tous!

Dans les derniers mois, je vous ai parlé de la création d'un nouveau comité consultatif touristique (CCT). C'est maintenant chose concrète, vous trouverez dans les prochaines pages un appel de candidatures pour le recrutement des membres citoyens de ce comité. Parallèlement à cette mise en place du CCT, grâce à une aide financière du CLD de la Vallée du Richelieu, nous ferons réaliser prochainement une stratégie de développement de notre offre touristique. Nul doute que celle-ci alimentera les actions du nouveau comité consultatif touristique.

En tant que coprésidente d'honneur de l'édition 2016 du Relais pour la vie de la Vallée des Patriotes, je tiens à remercier tous les donateurs qui nous ont encouragés le 2 avril dernier lors de la collecte qui s'est déroulée au coin de la rue Yamaska et du chemin des Patriotes. Nous avons recueilli 2000\$ qui iront entièrement à la Société canadienne du cancer. Lors du Relais pour la vie qui aura lieu le 28 mai prochain à Mont-Saint-Hilaire, nous serons 17 Dionysiens qui marcherons toute la nuit. Pourquoi la nuit? Parce que le cancer ne dort pas... Si vous voulez vous joindre à nous, il est toujours temps de le faire. C'est une marche à relais qui ne nécessite pas que tous les marcheurs soient en même temps sur la piste toute la nuit, ce qui permet à chacun d'y aller à son rythme. Merci à tous les donateurs et à l'avance à tous les marcheurs du 28 mai prochain.

Parlant de santé, le 26 avril prochain, se tiendra l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de santé et de solidarité de Saint-Denis à laquelle sont conviés les membres en règle de l'organisme. Si vous l'êtes et que vous avez à cœur l'offre des services de santé à Saint-Denis, je vous invite à y assister en grand nombre. Suite au départ du Dr Dionne l'automne dernier, l'équipe de la Coop de Santé n'a pas baissé les bras. Le Dre Laroche ainsi que le Dre Lafrenaye nouvellement arrivée forment une équipe motivée à travailler fort pour aller chercher de nouveaux médecins afin de desservir plus de patients et offrir plus de plages horaires. De plus, actuellement, des partages de services avec d'autres partenaires sont à l'étude et des approches sont en cours avec une future finissante originaire d'un village voisin qui souhaiterait venir pratiquer à Saint-Denis. Plusieurs d'entre vous, membres ou non, sont sur une liste d'attente et espèrent avoir un jour accès à un médecin local et plusieurs autres ont la chance d'y avoir déjà leur médecin. En étant membre, ce n'est pas l'accès à un médecin que vous payez mais vous soutenez un organisme qui offre des services de professionnels de la santé qui sont disponibles pour toute la population. Être membre, c'est aussi avoir le privilège de participer à l'évolution de votre coopérative de santé en ayant le droit de vote à l'assemblée générale annuelle et avoir la possibilité de présenter votre candidature pour devenir administrateur. Contrairement à une majorité de municipalités rurales environnantes, nous avons accès à des services de santé ici même à Saint-Denis et je tiens à remercier tous ceux qui demeurent solidaires de cette coopérative qui, par sa présence, fait une différence dans la qualité de vie des Dionysiens. Merci également aux administrateurs qui investissent bénévolement temps et énergies afin d'assurer la continuité de notre coopérative de santé.

Bon printemps à tous et profitez bien du beau temps qui est à nos portes!

Ginette Thibault, mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu